

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 SEPTEMBRE 2013 à 19 H 00

L'AN DEUX MIL TREIZE, LE DOUZE SEPTEMBRE, à dix neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de LAMARCHE-SUR-SAONE convoqués le 05 Septembre 2013, se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. BRANCOURT Alain.

Etai^{ent} présents : Alain BRANCOURT, Raymond VITRY, Viviane NEBOUT, Gilles LEMUNIER, Alain FLACELIERE , Frédéric COLLE, Yves BOILLIN, Abel BARBIER, Mme Maria HAMY-CALCADA, Thérèse MATHIRON, Jean-Sébastien VIENNET, Michèle VAILLARD, Martine CLEMENT

Etait absent : Laurent HARDY

Secrétaire de séance : Thérèse MATHIRON

Le Maire, après avoir déclaré la séance ouverte, demande d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Joël LEVITTE, Conseiller Municipal de 1989 à 2013 et Adjoint au Maire de 1995 à 2008, décédé le 22 Juin 2013.

Il donne lecture du précédent compte-rendu et propose l'ordre du jour suivant :

EMPRUNTS TRAVAUX SURPRESSEUR

Après avoir pris connaissance des différentes offres d'emprunts nécessaires au financement des travaux d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement, le Conseil Municipal autorise le Maire à contracter les emprunts suivants :

- 350 000 € caisse du Crédit Mutuel sur 25 ans pour le réseau d'assainissement
- 500 000 € banque populaire sur 25 ans pour le réseau d'eau potable
- 150 000 € banque populaire sous forme de prêt relais sur 2 ans pour le remboursement de la TVA sur les travaux.

M. VITRY rend compte de l'état d'avancement des chantiers du surpresseur et du lotissement de la Garenne qui a pris du retard compte tenu des intempéries.

Concernant le lotissement des Côteaux, le problème de niveau des avaloirs, des bouches à clés sur la chaussée et la délivrance du certificat de conformité de l'éclairage public bloquent la signature de la convention de transfert des équipements.

DETERMINATION DU PRIX DU LOYER LOGEMENT COMMUNAL

Le Maire précise que les travaux d'extension de la bibliothèque et de réhabilitation du logement communal de la Place de la Liberté sont achevés. Le Conseil Municipal fixe le prix du loyer de ce type 5 (95 m²) à 670 € sans les frais de chauffage.

TAXE AFFOUAGERE 2013

Le Conseil Municipal décide de maintenir le prix de la taxe affouagère 2013/2014 à 15 € (parcelles 31-67-72). Les inscriptions sont reçues jusqu'au 20 Septembre 2013.

RAPPORTS EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

Le Maire présente les rapports d'activités 2012 dressés par la SAUR et la Préfecture pour les services d'eau potable et d'assainissement. Ils peuvent être consultés par le public aux heures d'ouverture du secrétariat de la Mairie.

DECISIONS MODIFICATIVES

Suite aux prévisions budgétaires de l'exercice 2013, le Conseil Municipal décide de certaines modifications dans le budget de la Commune et de l'Assainissement.

PARCOURS ECO-PAGAYEUR

Afin de pérenniser et valoriser le circuit éco-pagayeur créé entre Heuilley et Lamarche (petit port), il est conseillé de solliciter l'inscription de l'équipement au plan départemental des espaces, sites et itinéraires. Le Conseil Municipal autorise la pratique de cette activité sur le territoire de la Commune et autorise le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre des conditions d'utilisation du site concerné.

SIGNATURE CONVENTION ARRETS DE BUS

Les travaux de mise en accessibilité des trois aires d'arrêts de bus engagés par le Conseil Général de la Côte d'Or en traversée de LAMARCHE-SUR-SAONE doivent prochainement être achevés. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention qui définit les modalités de maintenance et d'entretien de ces aménagements.

ENCAISSEMENT CHEQUE

Le conseil municipal autorise le Maire à encaisser pour le compte de la commune un chèque de 144.64 € de la SAUR suite au changement de compteur du logement de la poste.

SUBVENTION ASSOCIATION DU TENNIS DE TABLE

Le Maire décide l'allouer une subvention exceptionnelle de 168 € à l'Association du Tennis de Table en remboursement de l'achat du lave-vaisselle de l'école maternelle.

REMERCIEMENTS SUBVENTIONS

Le Maire fait part des différents courriers de remerciements qu'il a reçus d'associations pour l'octroi de la subvention 2013 (U.N.C.- ADMR –ENTRAIDE CANTONALE).

CONVENTION FOURRIERE SPA

La convention fourrière signée auprès de la SPA de DOLE a été dénoncée au cours de l'assemblée générale du 31 Mai 2013. Le Maire présente la nouvelle convention proposée par la société en précisant que le prix de l'allocation annuelle est passée de 0.25 à 1 € par habitant.


Après avoir entendu les explications de Gilles LEMUNIER sur le fonctionnement du service en cas de capture d'animaux et compte tenu de la forte augmentation du prix, le Conseil Municipal charge le Maire d'engager de nouvelles négociations avant de rendre un avis définitif.

INTERVENTION DES CONSEILLERS

- **Yves BOILLIN** pose à nouveau le problème d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite à l'Agence Postale. Il souhaiterait également que le site internet de la Commune soit mis à jour (professions libérales).
- **Martine CLEMENT** fait remarquer que les radars pédagogiques ne sont pas toujours bien réglés.
- **Maria CALCADA** signale que le nouvel éclairage du rond point est un peu éblouissant pour les véhicules qui viennent d'Auxonne.
- **Alain FLACELIERE** indique que les réparations de l'ampli de la sono qui a grillé le soir du bal du 13 Juillet est élevé. Le Conseil Municipal accepte le devis établi pour le remplacer par du matériel neuf.
- **Abel BARBIER** se fait le porte-parole d'un habitant qui déplore la vitesse excessive dans la rue des Ecoles.

Le Maire fait part de la réunion programmée le 24 Septembre 2013 avec les Directrices d'Ecoles pour la réforme du rythme scolaire.

La séance est levée à 20 h 15


Le Maire
Alain BRANCOURT